

Modèle B – Diplôme délivré par un jury rectoral (exemple d'une licence)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

LICENCE

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L. 613-1 ;
Vu les procès-verbaux du jury ;

Le diplôme national de **LICENCE** de (nom du domaine), mention....., **Parcours type**....., préparé au sein de..... (nom de l'établissement privé)
est délivré à (Mme ou M) (prénom, NOM patronymique), date de naissance leà.....

au titre de l'année universitaire.....et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le

Le recteur de la région académique,
Chancelier des universités

Numéro du diplôme